

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES EN SEANCE
SMICTOM NORD AVEYRON

En application des articles L. 2121-25 modifié du CGCT et L.5211-40-2 du CGCT

CONSEIL SYNDICAL DU 9 AOUT 2022 // 20h30

Délibération n°2022-23	Rapport d'activité annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets du SYDOM AVEYRON - Année 2021	Approuvée à l'unanimité
Délibération n°2022-24	Avenant n°1 : Marché « Enlèvement, traitement et valorisation des déchets issus des déchetteries - collecte et valorisation des emballages en verre issus des colonnes à verre d'apport volontaire » Lots n°1, 2,3,4 et 7 : Révision tarifaire	Approuvée à l'unanimité
Délibération n°2022-25	Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'Agent de Maitrise Principal à temps complet	Approuvée à l'unanimité

L'an deux mille vingt deux, le neuf août se sont réunis les membres du comité syndical du SMICTOM Nord Aveyron, à la Salle des fêtes de St Rémy de Montpeyroux, sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente Elodie GARDES.

Membres en exercice :	24
Présents :	14
Procurations :	3
Absents :	14
Quorum :	13

Présents :

BENEZET Alexandre, BRIEU Yolande, BRUNET Philippe, CAYZAC Raymond, DELMAS Christophe, ESCALIE Georges, FRANC Serge, GARDES Elodie, GASQ BARES Geneviève, MONTARNAL Jean-Louis, POULHES Jean-Louis, RAMES Jean-Louis, RISPAL Robert, SAINT CHELY Sabine.

Absents excusés suppléés :

ALAZARD Vincent suppléé par Sabine SAINT CHELY
MOULIAC Philippe suppléé par Serge FRANCK
PRADALIER Jean suppléé par Philippe BRUNET
SCHEUER Bernard suppléé par Jean-Louis MONTARNAL

Absents excusés ayant donné procuration :

BOURSINHAC Bernard a donné procuration à Christophe DELMAS
CAGNAC Christian a donné procuration à Elodie GARDES
CESTRIERES Pauline a donné procuration à Raymond CAYZAC

Absents excusés :

BESSAOU Magali, CHAUFFOUR Cathy, CUDEVILLE Sylvette, DELMAS Jean, DELOUIS Xavier, FERAL Marielle, GAFFARD Laurent, IGNACE Pierre, LACAZE Marina, LALLE Jean-Michel, MAGNE Anne, RICARD Carole

Secrétaire de séance :

POULHES Jean-Louis

Objet : Rapport d'Activité du SYDOM Aveyron – Année 2021

Conformément aux textes en vigueur, le SYDOM Aveyron établit chaque année un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Après une présentation de ce rapport par Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical à l'unanimité :

- *Prend acte du rapport d'activité du SYDOM Aveyron - Année 2021, joint en annexe de la présente délibération.*

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Elodie GARDES*



La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant <https://www.telerecours.fr>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : RAPPORT D'ACTIVITE DU SYDOM AVEYRON 12

.....
Date de décision: 09/08/2022

Date de réception de l'accusé 11/08/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20220809_202223

Identifiant unique de l'acte : 012-251200978-20220809-20220809_202223-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8 .3

Domaines de competences par themes

Environnement

déchets

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 2022-23- RPQS 2021 SYDOM.pdf (99_DE-012-251200978-20220809-20220809_202223-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : PJ 2022-23-RPQS SYDOM 2021.pdf (99_DE-012-251200978-20220809-20220809_202223-DE-1-1_2.pdf)
RPQS SYDOM

L'an deux mille vingt deux, le neuf août se sont réunis les membres du comité syndical du SMICTOM Nord Aveyron, à la Salle des fêtes de St Rémy de Montpeyroux, sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente Elodie GARDES.

Membres en exercice :	24
Présents :	14
Procurations :	3
Absents :	14
Quorum :	13

Présents :

BENEZET Alexandre, BRIEU Yolande, BRUNET Philippe, CAYZAC Raymond, DELMAS Christophe, ESCALIE Georges, FRANC Serge, GARDES Elodie, GASQ BARES Geneviève, MONTARNAL Jean-Louis, POULHES Jean-Louis, RAMES Jean-Louis, RISPAL Robert, SAINT CHELY Sabine.

Absents excusés suppléés :

ALAZARD Vincent suppléé par Sabine SAINT CHELY
 MOULIAC Philippe suppléé par Serge FRANCK
 PRADALIER Jean suppléé par Philippe BRUNET
 SCHEUER Bernard suppléé par Jean-Louis MONTARNAL

Absents excusés ayant donné procuration :

BOURSINHAC Bernard a donné procuration à Christophe DELMAS
 CAGNAC Christian a donné procuration à Elodie GARDES
 CESTRIERES Pauline a donné procuration à Raymond CAYZAC

Absents excusés : BESSAOU Magali, CHAUFFOUR Cathy, CUDEVILLE Sylvette, DELMAS Jean, DELOUIS Xavier, FERAL Marielle, GAFFARD Laurent, IGNACE Pierre, LAÇAZE Marina, LALLE Jean-Michel, MAGNE Anne, RICARD Carole

Secrétaire de séance : POULHES Jean-Louis

Objet : Avenant n°1 – Marché : «Enlèvement, Traitement et Valorisation des déchets issus des déchetteries - collecte et valorisation des emballages en verre issus des colonnes en points d'apport volontaire » : Lots n°1-2-3-4-7

Madame la Présidente expose que dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières et de hausse des prix des approvisionnements (prix du gaz, du pétrole...), l'entreprise BRALEY a sollicité une révision du marché de prestation, cité en objet, pour les lot n°1, 2, 3, 4 et 7.

Cette révision consiste à acter de nouveaux prix à compter du 1^{er} août 2022, comme suit :

Pour les lots n°1 - 2 - 3 - 4 - 7	Ancien prix	Nouveaux prix à compter du 1 ^{er} août 2022
Rotation € / rotation :	130.00 €HT	143.00€ HT / rotation

Pour le lot n°2 Bois manufacturé		Nouveaux prix à compter du 1 ^{er} août 2022
Traitement PALETTE € / tonne		30.00 €HT / tonne

Où cet exposé,

Suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

Madame la Présidente demande au conseil syndical de bien vouloir se prononcer sur cet avenant.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité :

Considérant et approuvant cet avenant :

- **AUTORISE Madame la Présidente à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents subséquents.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Elodie GARDES



La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

AVENANT N°1 MARCHE ENLEVEMENT TRAITEMENT ET VALORISATION

Objet de l'acte : DES DECHETS ISSUS DES DECHETTERIES - COLLECTE ET
VALORISATION DES EMBALLAGES EN VERRE ISSUS DES COLONNES EN
POINT D'APPORT VOLONTAIRE : LOTS 1, 2, 3, 4 ET 7

.....
Date de décision: 09/08/2022

Date de réception de l'accusé 11/08/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20220809_202224

Identifiant unique de l'acte : 012-251200978-20220809-20220809_202224-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .1 .1

Commande Publique
Marchés publics
marchés sur appel d'offres

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 2022-24- Avenant BRALEY.pdf (99_DE-012-251200978-20220809-
20220809_202224-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : PJ 2022-24-Avenant BRALEY au 1 er aout 2022.pdf (99_DE-012-
251200978-20220809-20220809_202224-DE-1-1_2.pdf)
AVENANT

L'an deux mille vingt deux, le neuf août se sont réunis les membres du comité syndical du SMICTOM Nord Aveyron, à la Salle des fêtes de St Rémy de Montpeyroux, sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente Elodie GARDES.

Membres en exercice :	24
Présents :	14
Procurations :	3
Absents :	14
Quorum :	13

Présents :

BENEZET Alexandre, BRIEU Yolande, BRUNET Philippe, CAYZAC Raymond, DELMAS Christophe, ESCALIE Georges, FRANC Serge, GARDES Elodie, GASQ BARES Geneviève, MONTARNAL Jean-Louis, POULHES Jean-Louis, RAMES Jean-Louis, RISPAL Robert, SAINT CHELY Sabine.

Absents excusés suppléés :

ALAZARD Vincent suppléé par Sabine SAINT CHELY
 MOULIAC Philippe suppléé par Serge FRANCK
 PRADALIER Jean suppléé par Philippe BRUNET
 SCHEUER Bernard suppléé par Jean-Louis MONTARNAL

Absents excusés ayant donné procuration :

BOURSINHAC Bernard a donné procuration à Christophe DELMAS
 CAGNAC Christian a donné procuration à Elodie GARDES
 CESTRIERES Pauline a donné procuration à Raymond CAYZAC

Absents excusés : BESSAOU Magali, CHAUFFOUR Cathy, CUDEVILLE Sylvette, DELMAS Jean, DELOUIS Xavier, FERAL Marielle, GAFFARD Laurent, IGNACE Pierre, LACAZE Marina, LALLE Jean-Michel, MAGNE Anne, RICARD Carole

Secrétaire de séance : POULHES Jean-Louis

Objet : Modification du Tableau des Effectifs : Création d'un poste d'Agent de Maîtrise Principal :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Madame la Présidente expose au conseil syndical :

- Qu'en application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale, il s'avère nécessaire de créer un poste d'Agent de Maîtrise Principal, à temps complet
- Que cet emploi sera pourvu en application du décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux

Où cet exposé,

Madame la Présidente propose à l'assemblée :

- la création d'1 emploi **d'Agent de Maîtrise Principal, permanent à temps complet.**

Filière : TECHNIQUE	Cadre d'emploi : AGENT DE MAITRISE
Grade : AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	
- ancien effectif	6
- nouvel effectif	7

- D'adopter le tableau des emplois suivant au 10 août 2022 :

Cadre d'emplois	Grade/Emploi	Temps de travail	Nombre d'emploi	Postes pourvus	Postes vacants
Adjoint Technique	Adjoint Technique Territorial	Temps complet	13	10 Dont 1 en disponibilité	3
		Temps non complet	2	0	2
		Temps Complet <i>Contractuels sur emploi permanent</i>	2	0	2
	Adjoint technique territorial 1ère classe	Temps complet	1	0	1
	Adjoint technique principal de 2° classe	Temps complet	12	4	8
		Temps non complet	1	0	1
Adjoint technique principal de 1° classe	Temps complet	2	2	0	
Agent de maitrise	Agent de maitrise	Temps complet	11	8	3
	Agent de maitrise principal	Temps complet	7	6	1
Technicien	Technicien principal de 1° classe	Temps complet	1	0	1
Ingénieur	Ingénieur	Temps complet	1	1	0
Rédacteur	Rédacteur Principal de 2° classe	Temps complet	1	1	0
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif principal de 1° classe	Temps complet	3	2	1
	Adjoint Administratif principal de 2° classe	Temps complet	4	1	3

Après en avoir délibéré, le conseil syndical, à l'unanimité :

- *approuve la création de l'emploi proposé ci-dessus,*
- *et approuve la modification du tableau des effectifs ainsi présenté.*

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Elodie GARDES*



La Présidente :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7, Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <https://www.telerecours.fr>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

.....
Date de décision: 09/08/2022

Date de réception de l'accusé 11/08/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20220809_202225

Identifiant unique de l'acte : 012-251200978-20220809-20220809_202225-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .1 .1

Fonction publique

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

création de poste, délibérations

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 2022-25 Modif Tableau des effectifs - Création de poste.pdf (99_DE-
012-251200978-20220809-20220809_202225-DE-1-1_1.pdf)